

L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 1T2023- 1T2024

Dans ce numéro :
Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

Les effectifs salariés permanents en baisse sur un an dans l'Yonne

Les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante dans l'Yonne de - 0,5 % soit - 360 postes. Sur la même période, les effectifs progressent de + 0,6 % en région et de + 0,8 % au niveau national.

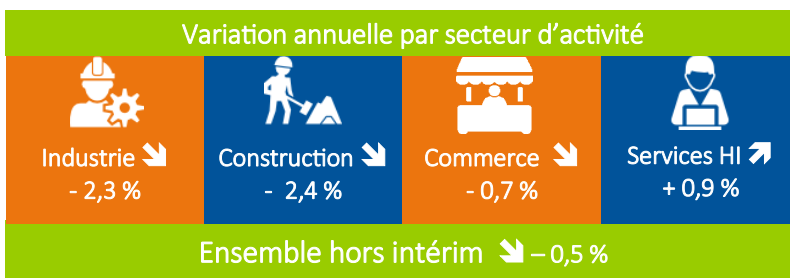
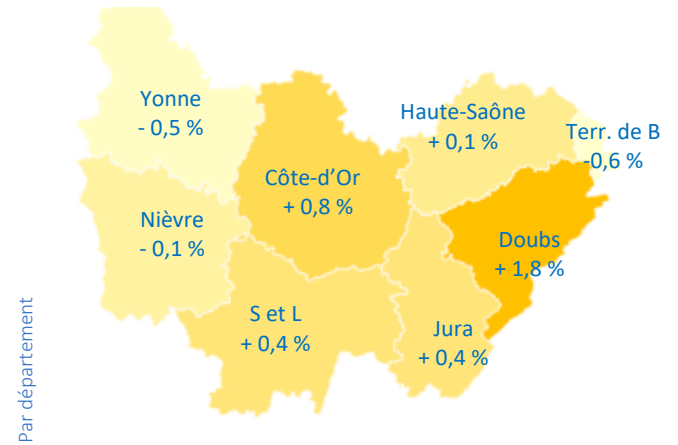
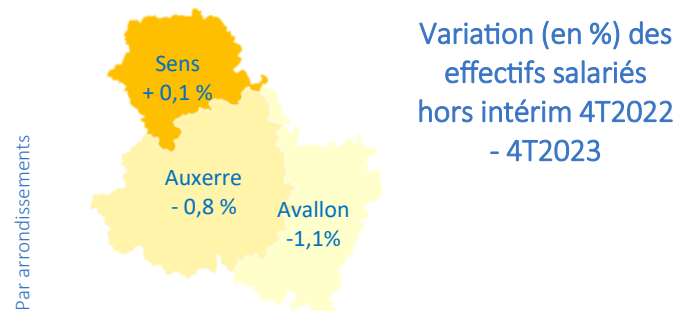
Seul le tertiaire gagne de postes

Sur un an, dans l'Yonne, seul le secteur des services gagne des postes : + 0,9 % soit + 290 postes. Tous les autres secteurs sont en difficulté et perdent des salariés. Sur un an, la baisse s'établit à - 140 postes (soit - 2,4 %) dans la construction. Elle est également marquée dans l'industrie qui perd 400 postes en un an soit - 2,3 %. Dans les commerces, les effectifs salariés diminuent également mais à un rythme moins soutenu de - 0,7 %.

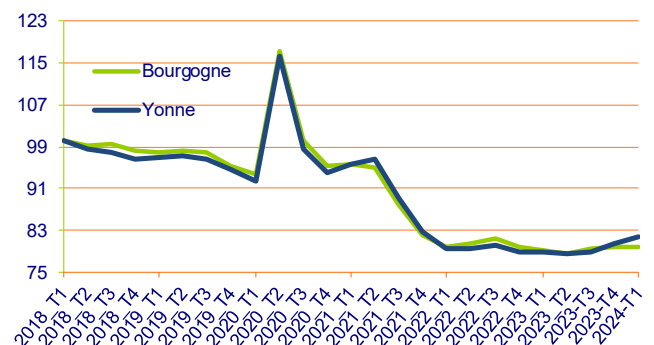
L'arrondissement de Sens arrive à maintenir ses effectifs

L'arrondissement de Sens est le seul arrondissement qui arrive à maintenir ses effectifs sur un an. A l'inverse, sur la même période, ceux d'Auxerre et d'Avallon présentent des fragilités (avec des baisses respectives de - 0,8 % et -1,1 %) dues aux difficultés marquées dans l'industrie.

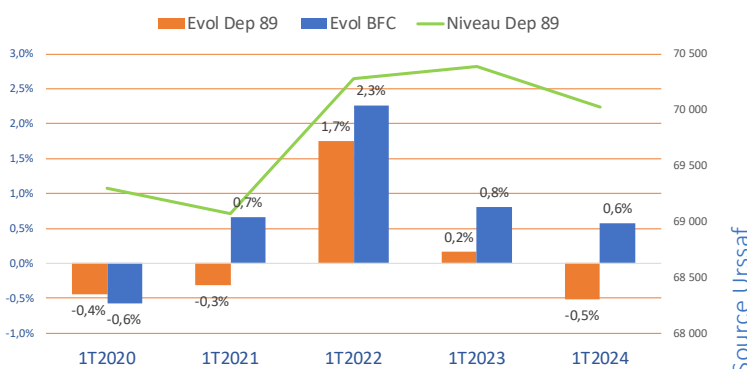
- 360 postes permanents perdus en un an
- Seul le tertiaire gagne des postes
- Des difficultés plus marquées dans l'arrondissement d'Avallon



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (CVS*, au T1 2018 - base 100)



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,5 %). Seul le tertiaire gagne quelques postes. Le département affiche un niveau d'emplois supérieur à celui constaté avant la crise sanitaire (+ 420 entre le 1T2019 et le 1T2024).

Les effectifs dans l'industrie repartent à la baisse...

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en baisse sur un an dans le département (-2,3 % sur un an) alors qu'ils progressent légèrement en Bourgogne-Franche-Comté sur la même période (+ 0,1 %). Dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emplois d'avant la crise sanitaire : plus de 840 postes perdus entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024. Les difficultés sont très présentes dans certains secteurs industriels notamment dans la fabrication de machines et équipements (- 140 postes sur un an) et la métallurgie (- 230 postes). Sur un an, peu de secteurs industriels affichent un bilan positif.

... la construction rencontre des difficultés plus marquées qu'en région

Après plusieurs années de hausse, la **construction** rencontre des difficultés dans l'Yonne plus marquées qu'au niveau régional. Le département perd plus de 140 postes sur un an soit une baisse de - 2,4 % (contre - 1,3 % en région). Le secteur subit notamment l'impact de la hausse des taux d'intérêt entraînant la baisse des ventes. Les bons résultats des années précédentes permettent au secteur d'afficher un volume d'emplois qui reste supérieur à celui d'avant la crise sanitaire.

... les baisses se poursuivent dans le commerce

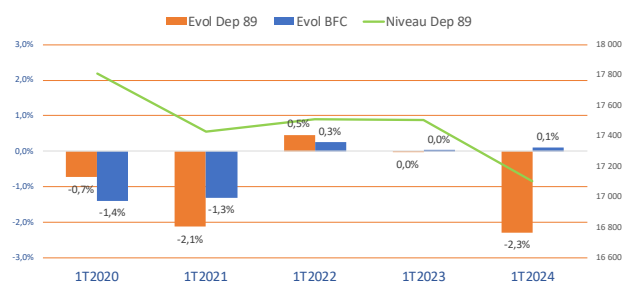
Après une période de croissance, la tendance s'inverse dans le **commerce** dont les effectifs s'orientent désormais à la baisse (- 0,7 % sur un an dans l'Yonne contre - 0,2 % en région). Ce sont les activités de commerce de gros qui sont les plus impactées avec 150 postes perdus en un an.

... les services sont porteurs

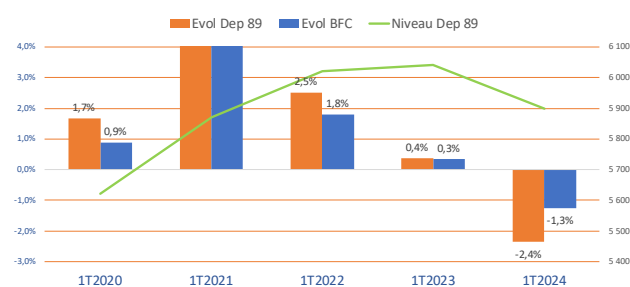
Sur un an, le secteur des **services** progresse dans l'Yonne à un rythme légèrement inférieur à celui de la région (+ 0,9 % dans l'Yonne contre + 1,4 % en région). Grâce aux bons résultats enregistrés après la crise sanitaire, le secteur présente un volume d'emplois largement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (+ 830 postes entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024). Sur un an, les plus fortes hausses sont constatées dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 100 postes) ou encore l'hébergement restauration (+ 90 postes). A l'inverse, le secteur du transport et l'entreposage perd - 110 postes sur un an.

Evol. annuelle des effectifs salariés

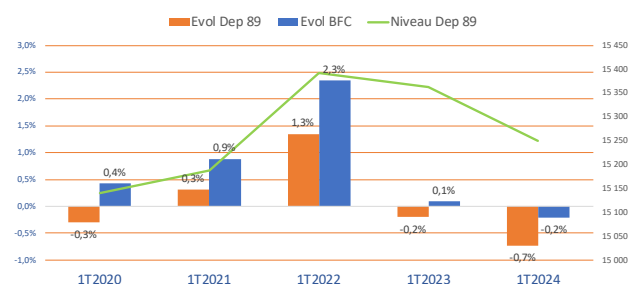
Industrie



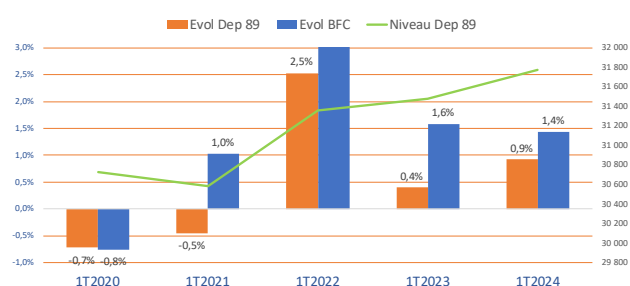
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	1T2024 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	1T2024 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	1T2024 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	1T2024 (en millier)	(en Evol. ann. En %)
Ensemble hors intérim	36,0	-0,8%	7,4	-1,1%	26,7	0,1%	70,0	-0,5%
Industrie	8,4	-3,7%	1,4	-5,8%	7,3	0,1%	17,1	-2,3%
Construction	3,3	-0,8%	0,6	-3,6%	2,0	-4,4%	5,9	-2,4%
Commerce	6,6	-1,8%	1,9	0,6%	6,8	-0,1%	15,3	-0,7%
Commerce de gros	1,7	-5,6%	0,7	-2,2%	2,5	-1,3%	0,0	-3,0%
Commerce de détail	3,6	-1,1%	1,0	2,8%	3,0	-0,7%	0,0	-0,4%
Services hors intérim	17,7	0,9%	3,4	1,0%	10,6	1,0%	31,8	0,9%

Source Urssaf

Une légère baisse des effectifs salariés dans l'arrondissement d'Avallon.

L'arrondissement d'Avallon connaît une diminution de ses effectifs salariés avec une baisse globale de - 1,1 %, ce qui représente 80 postes perdus sur une année glissante. Les difficultés touchent principalement les secteurs de l'industrie et de la construction.

En effet, l'**industrie** dans le territoire d'Avallon enregistre une perte de près de - 90 postes à lui seul, soit une diminution d'environ - 5,7 % sur un an. La fabrication de machines et d'équipements est le segment le plus touché avec une perte de plus de 60 postes, suivi par l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux avec environ 30 postes perdus. On note tout de même une hausse de + 7,4 % dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, représentant une dizaine de postes.

Dans le domaine de la **construction**, on observe également une baisse de - 3,6 % sur un an (soit - 20). Ces pertes touchent plus précisément les activités de travaux spécialisés.

A l'inverse, les secteurs des **services** (hors intérim) et du **commerce** enregistrent une légère hausse sur un an : respectivement + 0,5 % et + 0,6 %. Les hausses les plus importantes dans le secteur des services sont observées dans les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, avec presque 20 postes en plus sur un an (+ 4,3 %). On note également une hausse dans l'action sociale et hébergement social (+ 2,0 %) ainsi que dans les autres activités de services (+10,9 %), représentant ainsi cumulés environ 30 postes.

Enfin, le secteur du **commerce** gagne plus de 10 postes sur une année glissante, principalement dans le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) avec une hausse de + 2,9 % (environ 30 postes).

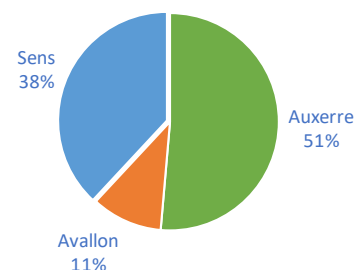
Un arrondissement d'Auxerre en difficulté.

L'arrondissement d'Auxerre enregistre une diminution globale des emplois entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, avec une baisse d'environ 300 postes (- 0,8 %). Même si le secteur des services affiche une légère croissance, elle ne suffit pas à compenser les baisses significatives constatées dans l'industrie et le commerce.

Le secteur des **services** reste dynamique. Sur une année, le secteur est le seul domaine à afficher une évolution positive (+ 160 postes soit + 0,9 %). Les activités de services administratifs et de soutien enregistrent une hausse notable avec 130 postes supplémentaires (+ 4,6 %). L'hébergement et la restauration voient leurs effectifs augmenter de + 50 postes (+ 2,7 %) et les activités pour la santé humaine augmentent de + 30 postes (+ 2,6 %).

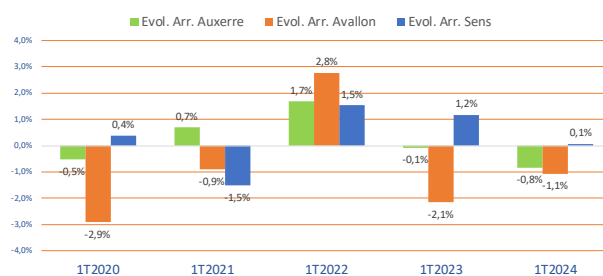
La **construction** arrive à limiter la baisse de ses effectifs. Par rapport à l'année précédente, le secteur de la construction enregistre une diminution de ses effectifs mais qui reste limitée. Cela se

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

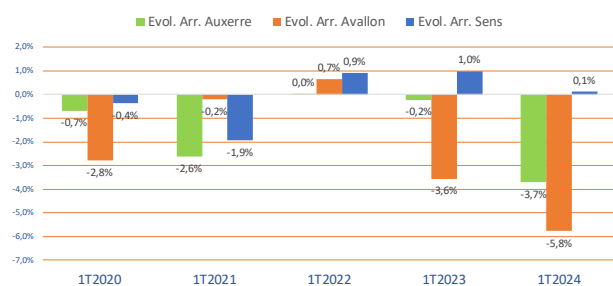


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



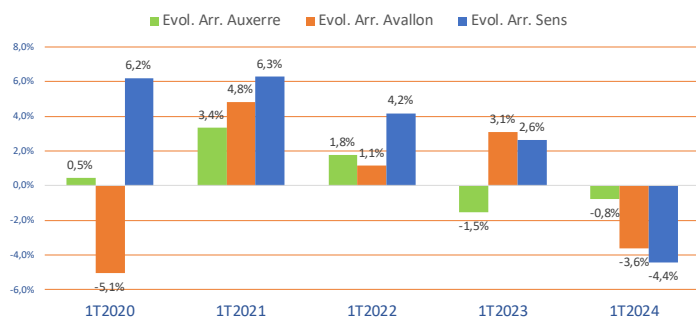
Industrie



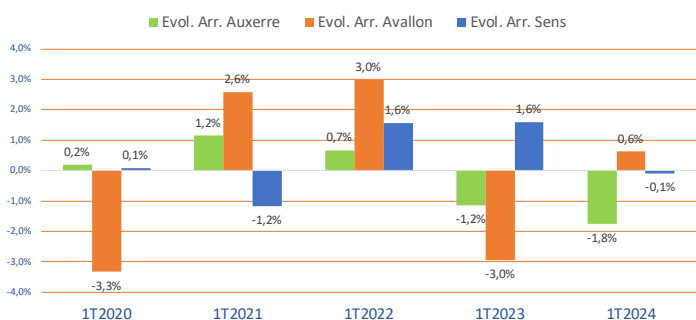
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

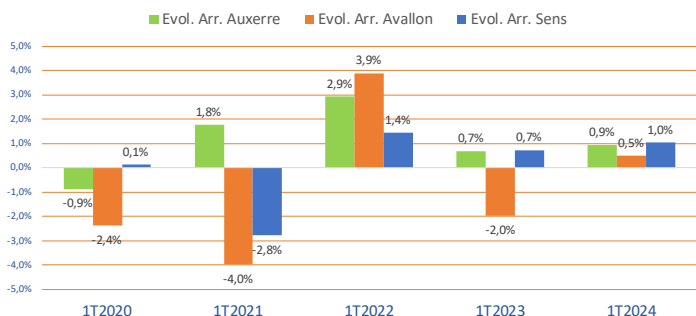
Construction



Commerce



Services hors intérim



traduit par une baisse globale de 30 postes (- 0,8 %) sur une année glissante. Cette diminution s'explique principalement par la baisse d'environ 10 postes dans les travaux de construction spécialisés (soit - 0,4 %) et de 10 postes dans la construction de bâtiments.

Le **commerce et l'industrie** affichent les plus fortes baisses. Le secteur du **commerce** voit ses effectifs diminuer de 120 postes (- 1,8 %) sur un an. La plus grande perte se trouve dans le commerce de gros, qui enregistre une baisse de 100 postes (- 5,6 %). A l'inverse, le commerce et réparation d'automobiles et de motos connaît une légère hausse avec 25 postes supplémentaires (+ 2,0 %).

Le secteur de **l'industrie** enregistre une perte significative de plus de 320 postes (-3,70 %) sur un an. Les baisses les plus marquantes se trouvent dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, avec une perte de 260 postes (- 15,3 %) et dans l'industrie agro-alimentaire (- 110 poste, -6,6%). Notons toutefois une augmentation de 16,1 % dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques soit 40 postes supplémentaires.

L'emploi reste quasiment stable dans le Sénonais

L'emploi dans le Sénonais est quasi stable sur un an avec + 20 emplois créés. L'arrondissement de Sens est le seul territoire qui connaît une hausse des effectifs salariés.

Le secteur de la **construction** perd 90 emplois, il est le seul secteur en forte baisse depuis un an sur le Sénonais. Cette baisse s'explique principalement par les difficultés notables dans les travaux de construction spécialisés (- 60 postes soit - 3,3 %) et la construction de bâtiments (- 30 postes soit - 15,0 %).

Le secteur des **services** (hors intérim) gagne + 110 emplois sur un an, avec deux secteurs d'activités en forte hausse : l'action sociale et hébergement médico-social (+ 80 postes ; + 3,9 %) et les activités pour la santé humaine (+ 50 postes ; + 5,8 %). A l'inverse, les activités de service administratifs et de soutien perdent 40 emplois.

Sur un an, le **commerce** reste relativement stable sur l'arrondissement de Sens avec une perte de 10 emplois sur 6 770 salariés travaillant dans ce secteur d'activité (- 0,10%).

L'**industrie** affiche un bilan légèrement positif avec la création de 10 emplois sur un an grâce notamment au secteur des industries agro-alimentaires (+ 30 postes), mais aussi celui de la métallurgie et fabrication de produits métalliques, avec une hausse aussi de + 30 emplois. A l'inverse des difficultés persistent dans la fabrication de machines et équipements (- 50 postes en un an).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires 1T2024	Variation annuelle 1T2023 - 1T2024	
		en %	en volume
Yonne*	4 000	-12,9%	-340
Auxerre	1 860	-15,3%	-20
Avallon	140	-12,3%	-210
Sens	1 890	-10,1%	-590

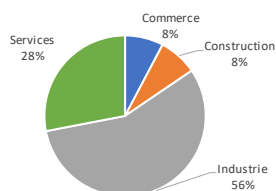
* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Baisse dans l'intérim

Fin mars 2024, l'Yonne compte environ 70 000 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD ou en CDI) auxquels on peut ajouter plus de **4 000 intérimaires**. Environ la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (56 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a baissé de près de 13 %.

Au final, sur un an dans l'Yonne, la baisse des effectifs intérimaires (- 340 postes) s'ajoute à celle des effectifs permanents (- 360 postes).

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018. (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis Elles sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu est le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

L'emploi dans l'Yonne n° 59



N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
wrichebourg@mdeauxerrois.com
- **Cyril Maugeon**
CCI de l'Yonne -
c.maugeon@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr